



Brullioles

Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 7 novembre 2014

Station d'épuration

La station sera mise en service prochainement. Suivant les conditions météorologiques, il reste à réaliser uniquement les travaux de finition (enrobé des chemins d'accès, pose de grillage pour fermer entièrement le site, plantation des talus bâchés et d'une haie bordant la voie communale avec des essences d'arbres permettant la meilleure intégration possible dans le paysage).

Le conseil municipal accepte le devis de la Lyonnaise des Eaux pour l'alimentation de l'ouvrage en eau potable.

Les élus décident de lancer une réflexion concernant la gestion de cette nouvelle station d'épuration.

Bâtiment « mairie-bibliothèque »

La consultation des entreprises s'est déroulée tout le mois d'octobre, avec une ouverture des plis le 30 octobre. Les bureaux d'études ETIRA et Ai2B analysent les offres financières.

Pour la construction du bâtiment, la commune est dans l'obligation de prendre une assurance « dommages ouvrages ». Une consultation sera lancée prochainement.

Une réflexion sera faite sur la mise en valeur du bâtiment par l'éclairage des façades. La société THORN doit nous transmettre une simulation de leur projet afin de nous orienter dans notre choix.

Taxe d'aménagement

La taxe d'aménagement est entrée en vigueur le 1^{er} mars 2012. Cette taxe est applicable à toutes les opérations d'aménagement, de constructions de bâtiments ou d'installations nécessitant une autorisation d'urbanisme. Elle permet de faire face aux investissements de la commune engendrés par ces aménagements (voirie, assainissement, structures communales ...).

Après débat, le conseil municipal décide de reconduire le taux actuel de 3 % avec les mêmes conditions d'exonération.

Questions diverses

- ***Restaurant scolaire***

L'association « restaurant scolaire » sollicite quelques aménagements dans la cuisine (changement de l'évier, suppression de placards).

Le conseil municipal donne son accord de principe et reste dans l'attente de devis respectifs.

- ***Local chasse***

Il est présenté aux élus les nouveaux plans du local chasse. Monsieur le Maire rappelle que les matériaux seront à la charge de la commune, mais que la construction du bâtiment sera faite par l'association de la chasse. Le conseil municipal valide le projet en l'état, il sera soumis au bureau de l'association de la chasse pour approbation, et une intégration dans le site sera présentée aux voisins, puis un permis de construire sera déposé prochainement.

- **Salle des fêtes**

Le conseil municipal accepte le devis des établissements Dany Style pour la mise en place de deux rideaux noirs en fond de scène. Le coût s'élève à 1 121 €, fourniture et pose. Ce rideau permettra d'avoir un fond de scène noir pour les spectacles comme le souhaitaient plusieurs associations et sera retiré pour les représentations théâtrales en fonction des besoins.

- **Ecole**

Le conseil municipal donne son accord pour le remplacement de chaises dans la classe maternelle.

*** Distribution des sacs noirs et des sacs jaunes**

La distribution des sacs noirs et des sacs jaunes aura lieu :

* le **samedi 6 décembre et le samedi 13 décembre 2014 de 8h30 à 11h30**, dans le hall de la mairie;

Si vous ne pouvez-vous déplacer, pensez à demander à des amis, à des voisins de les récupérer pour vous.

*** Renouvellement du Conseil Municipal d'Enfants**

A l'attention de tous les parents et enfants de la commune,

Le mandat du deuxième Conseil Municipal d'Enfants de Brullioles se termine. Prochainement, de nouvelles élections vont être mises en place. Elles concernent tous les jeunes de la commune nés en 2003, 2004 et 2005.

Une réunion d'information est prévue le mardi 2 décembre 2014 à 18h à la salle des fêtes. Toutes les personnes (adultes et enfants) intéressées seront les bienvenues à cette réunion.

*** Achat groupé de fuel**

Suite à la demande de plusieurs administrés et avec l'accord des différents fournisseurs, nous pouvons enregistrer les commandes en fuel normal et en fuel grand froid. **Vous avez jusqu'au samedi 13 décembre pour passer commande auprès du secrétariat.**

Le fournisseur retenu se chargera de contacter directement les personnes inscrites afin de convenir d'un rendez-vous de livraison dans le créneau des dates mentionnées ci-dessous.

Le règlement s'effectuera au comptant à la livraison et directement entre la société et le client sans intervention de la mairie.

Dernier délai pour déposer les commandes	Consultation des fournisseurs, commande et confirmation du prix par mail	Livraison
Samedi 13 décembre	Mardi 16 décembre	Entre le 17 et 19 décembre

La prochaine commande aura lieu en février 2015.

*** Classes en 5**

La première réunion pour lancer la fête des classes en 5 aura lieu **le dimanche 30 novembre 2014 à 11h**, salle des associations, rue du Vieux Bourg.

- **Manifestations**

Dimanche 23 novembre	L'Orphéon - Concert de la Sainte Cécile
Dimanche 30 novembre	Association des familles – Marché de Noël
Samedi 6 décembre	Téléthon
Lundi 8 décembre	Les Cherries et les Gônes – animations du 8 décembre
Samedi 13 décembre	Fête de l'école